

# **Compression démographique et reconfiguration différentielle des régimes fonciers : une étude politico-territoriale de la rarefaction des terres à Semien (côte d'Ivoire)**

**YOUL Félix**

*Maitre-Assistant(CAMES)*

*Département de sociologie*

*Université Félix Houphouët-Boigny*

*youl.felix82@ufhb.edu.ci*

## **Résumé :**

*Inscrite dans une sociologie politico-territoriale des ressources, cette étude qualitative analyse les effets de la compression démographique sur la reconfiguration asymétrique des régimes fonciers à Semien, localité marquée par une cohabitation historiquement tendue entre autochtones et allochtones. Mobilisant des entretiens semi-directifs et des observations ethnographiques, l'enquête révèle un épuisement progressif du capital foncier ou d'un assèchement des opportunités d'accès à la terre perçue comme une dépossession silencieuse, générée par l'articulation entre densification résidentielle, délégitimation des hiérarchies coutumières et marchandisation latente du sol. La discussion met en évidence une différenciation statutaire croissante dans l'accès à la terre, nourrie par des dispositifs sélectifs de reconnaissance foncière et des stratégies d'enracinement allochton. En conclusion, l'étude plaide pour une relecture critique des dynamiques territoriales à l'aune des tensions socio-identitaires induites par les pressions foncières contemporaines.*

**Mots-clés :** compression démographique, foncier rural, territorialité, différenciation sociale, légitimité, Côte d'Ivoire

## **Abstract:**

*Situated within a politico-territorial sociology of resources, this qualitative study analyses the effects of demographic compression on the asymmetrical reconfiguration of land regimes in Semien, a locality historically marked by tense coexistence between autochthonous and allochthonous populations. Drawing on semi-structured interviews and ethnographic observations, the investigation reveals a progressive depletion of land capital or a drying up of land access opportunities, perceived as a silent dispossession, generated by the interplay between residential densification, the delegitimation of customary hierarchies, and latent land commodification. The discussion*

*highlights an increasing statutory differentiation in land access, sustained by selective land recognition mechanisms and allochthonous rooting strategies. In conclusion, the study advocates for a critical re-examination of territorial dynamics in light of socio-identity tensions induced by contemporary land pressures.*

**Keywords:** demographic compression, rural land, territoriality, social differentiation, legitimacy, Côte d'Ivoire.

## Introduction

Les investigations empiriques menées à Semien révèlent une pression démographique inédite, alimentée par la croissance des implantations allogènes et l'expansion résidentielle. Cette dynamique se traduit par une contraction progressive de la disponibilité spatiale. Tant les populations autochtones que les nouveaux arrivants soulignent la saturation des espaces d'appropriation, la fragmentation des héritages fonciers et la densification des zones d'habitat. Ce processus engage une reconfiguration discrète mais profonde des modalités d'accès et de légitimation des droits fonciers.

Le paradoxe tient au fait que cette compression démographique, censée relever d'un processus neutre, engendre en réalité une reconfiguration asymétrique des droits fonciers. Loin de s'appliquer de manière uniforme, la pression foncière accentue les hiérarchies sociales et territoriales. Les groupes déjà précaires se voient relégués à la marge, tandis que certains acteurs socialement mieux insérés qu'ils soient autochtones influents ou allogènes enracinés parviennent à sécuriser ou élargir leur emprise foncière.

Dès lors, la question suivante émerge : comment la compression démographique contribue-telle à la reconfiguration différentielle des régimes fonciers, et selon quelles logiques de pouvoir s'opère la redistribution foncière à Semien ? Cette interrogation appelle une lecture politico-territoriale des dynamiques foncières, attentive à la production sociale de l'espace, à la conflictualité des appartenances et aux formes locales de gouvernance du sol.

L'apport scientifique de cette étude réside dans sa capacité à articuler des processus démographiques à des logiques de territorialisation inégalitaires. Elle propose une lecture critique du foncier rural comme champ de rapports de pouvoir, où se jouent

à la fois des stratégies de reproduction sociale, des luttes de légitimation et des reconfigurations identitaires. Socialement, l'enquête éclaire les tensions silencieuses qui traversent les campagnes ivoiriennes, où la terre, bien rare, devient le vecteur de rivalités intercommunautaires et intracommunautaires croissantes.

Cette approche s'inscrit dans une filiation théorique exigeante. Foucault (1976) nous enseigne que tout espace est le produit de rapports de pouvoir, et que la territorialité est une modalité du gouvernement des corps. Bourdieu (1980), en insistant sur le capital symbolique attaché à la terre, montre que celle-ci est au cœur de la reproduction sociale. Lund (2008) analyse la manière dont les régimes de propriété se construisent dans les marges de l'Etat, à travers des mécanismes de reconnaissance concurrentiels. Chauveau (2006), quant à lui, insiste sur la plasticité des normes coutumières, toujours réinterprétées au gré des enjeux politiques locaux. Ayimpam (2014) attire l'attention sur les économies morales du foncier en Afrique de l'Ouest, où la terre devient un enjeu de transactions affectives et politiques. Enfin, Scott (1998) rappelle que les formes de contrôle foncier local peuvent échapper à l'Etat en se structurant selon des logiques infra-politiques de résistance ou d'appropriation.

En somme, l'étude montre que la raréfaction des terres à Semien ne relève pas seulement d'une mécanique démographique. Elle traduit une recomposition profonde des rapports sociaux à l'espace, structurée par des formes différenciées de reconnaissance, des stratégies de légitimation foncière et une gestion foncière à niveaux d'intervention multiples ou un gouvernement foncier polycentrique ou bien une régulation foncière à emboîtements d'échelles. C'est cette complexité, entre densité humaine et densité politique, que cette recherche se propose d'analyser.

## 1. Architecture théorique et méthodologique

L'étude de la compression démographique à l'aune des reconfigurations foncières appelle un appareillage théorique dense, articulant les apports de la sociologie critique, de la sociologie politique du territoire et de l'anthropologie historique des régimes de propriété. La théorie des champs de Bourdieu

(1980), notamment la logique des luttes de classement au sein des champs sociaux, permet de saisir la territorialisation conflictuelle des rapports fonciers. Le champ foncier est ici appréhendé comme espace de luttes structurées entre agents dotés de capitaux différenciés (capital social, symbolique, mémoriel) pour l'accès et la reconnaissance de droits sur la terre.

À cela s'articule l'approche foucaldienne du pouvoir (Foucault, 1975), qui permet de penser les régimes fonciers comme dispositifs de logique de gestion territoriale, instaurant des régulations différentielles selon les appartenances statutaires. Les logiques biopolitiques du contrôle de la terre à l'heure de la densification démographique renvoient à un agencement subtil de normativités coutumières, étatiques et locales. Enfin, l'analyse des régimes fonciers selon Lund (2008) et Delville (2018) alimente une lecture processuelle de la légitimité foncière, où les institutions locales deviennent des arènes de production et de validation des droits.

Ce triple cadrage permet de saisir la recomposition des ordres fonciers dans un contexte de pression démographique croissante. La mobilisation du concept de champ éclaire les rapports de domination et de subalternisation qui structurent les accès fonciers entre autochtones et allochtones. Le recours à la rationalité gouvernementale ouvre la lecture des politiques foncières comme technologies du pouvoir masquées par le langage du droit ou de la tradition. L'approche constructiviste des régimes de légitimation éclaire, enfin, les différenciations internes au groupe allogène et les hiérarchies implicites au sein du groupe autochtone.

Toutefois, ces cadres théoriques présentent des limites. La théorie des champs a tendance à sous-estimer les déterminations matérielles (accès réel à la terre, capacités de reproduction agricole). L'approche foucaldienne, quant à elle, peut négliger les logiques d'attachement affectif et mémoriel au foncier. Enfin, les analyses de la reconnaissance foncière à travers les institutions locales peinent à saisir les dynamiques infra-individuelles, notamment les tensions subjectives liées à la dépossession ou à la stigmatisation foncière.

Sur le plan méthodologique, l'étude s'inscrit dans une approche qualitative compréhensive, centrée sur les logiques vécues de reconfiguration foncière en contexte de compression

démographique. Semien a été retenu comme site d'enquête en raison de sa forte densité démographique récente, liée à une immigration soutenue, mais aussi du maintien actif de régimes coutumiers d'attribution foncière dans un contexte de présence étatique discrète.

La sélection des enquêtés a reposé sur une double stratification : d'une part, selon le statut foncier (autochtone, allogène de première génération, allogène récent), d'autre part selon les fonctions sociales (chefferie, gestion foncière, agriculteurs, jeunes et femmes accédant à la terre). Une attention particulière a été portée aux conflits fonciers récents pour intégrer les acteurs des litiges. La technique d'échantillonnage est de type raisonné, avec un souci de représentativité sociale plutôt que statistique.

Les outils de collecte de données ont combiné des entretiens semi-directifs approfondis, l'observation participante dans les lieux de négociation foncière (cours familiales, réunions villageoises), et l'analyse documentaire (archives villageoises, procès-verbaux de transaction foncière, jugements). Les données ont été analysées selon une méthode d'analyse thématique inductive, avec codification ouverte, identification des régularités et mise en perspective théorique, suivant la méthode de l'ancrage théorique (Grounded Theory).

Cette recherche relève d'une sociologie politique du foncier. Elle met en exergue les effets de la densification démographique sur les différenciations statutaires et l'actualisation de hiérarchies foncières latentes. L'analyse se situe à l'intersection des champs sociaux, des dispositifs de pouvoir et des régimes de reconnaissance. Elle propose une lecture critique des recompositions foncières en Afrique de l'Ouest et alimente la réflexion sur des politiques foncières inclusives dans une trajectoire héritée de la colonisation.

## 2. Résultats

### ***2.1. Crise, démographie migratoire et reconfiguration des rapports territoriaux : une sociologie critique des dynamiques d'exclusion foncière post-conflit à Semien***

La crise sociopolitique a profondément déstabilisé les équilibres territoriaux à Semien et a déclenché des dynamiques de déplacement et de recomposition démographique. La

démographie migratoire s'est intensifiée, modifiant la structure sociale des localités et reconfigurant les appartenances communautaires. Ces transformations ont reconfiguré les rapports territoriaux, en exacerbant les logiques d'exclusion foncière à l'encontre des groupes perçus comme extérieurs ou illégitimes. Les anciens équilibres d'accès à la terre ont été remis en cause, car les mémoires du conflit ont alimenté des discours de suspicion, de fermeture et de réaffirmation identitaire. Dans ce contexte post-conflit, les pratiques de gestion foncière ont été redéfinies, les régimes coutumiers ayant souvent été mobilisés de manière sélective pour justifier des processus d'appropriation ou de disqualification de certains droits d'usage ou de résidence.

**Échantillon de discours collectés :** « *C'est à la faveur de la crise de 2002 que beaucoup d'étrangers se sont installés ici aujourd'hui la cohabitation est devenue maintenant invivable bon en faisant la statistique, on a découvert que les étrangers même ils sont plus nombreux que nous les autochtones donc pratiquement on a plus de forets exploitable* ». *Chef de terre autochtone*

Ce propos articule une interprétation profondément politisée de la crise sociopolitique de 2002, envisagée comme un moment catalyseur des recompositions démographiques et spatiales. L'émergence massive des populations allogènes à la faveur des déplacements forcés souligne la porosité des frontières territoriales et les effets de la violence sur la structuration locale des appartenances. Cette dynamique s'inscrit dans une géopolitique locale où la crise ne fait pas que révéler des antagonismes, elle produit de nouvelles configurations sociales conflictuelles.

L'évocation d'une cohabitation « devenue invivable » traduit une saturation des ressources symboliques et matérielles, notamment forestières, perçues comme un capital à la fois écologique et identitaire. Cette insatisfaction reflète la tension entre la permanence des droits coutumiers des autochtones et la montée en puissance démographique des allogènes, générant un sentiment d'« étrangeté » imposée et une réactivation des appartenances exclusives. L'espace forestier, en tant que

ressource commune, devient l'objet d'une compétition exacerbée et d'une territorialisation conflictuelle.

L'énoncé statistique, en soulignant la supériorité numérique des étrangers, vient objectiver un rapport de force nouveau et asymétrique. Cette quantification des populations ne relève pas simplement d'une observation démographique, elle se présente comme un argument stratégique mobilisé pour légitimer des revendications identitaires et territoriales. La démonstration chiffrée agit comme un levier discursif qui confère une prétendue rationalité à la plainte autochtone, tout en naturalisant les tensions intercommunautaires.

Dans cette dynamique, la figure de l'« autochtone » est convoquée comme un marqueur d'authenticité et de légitimité historique, posant un rapport de primauté à la terre. Cette primauté est fondée sur une historicité de la présence et une supposée souveraineté sur les ressources naturelles, qu'on perçoit menacée par les nouveaux arrivants. Ce positionnement essentialiste engage un processus de construction identitaire fondé sur la différenciation et la résistance, qui s'inscrit dans un contexte plus large de territorialisation identitaire.

En somme, ce discours met en exergue la dialectique entre crise politique nationale et tensions foncières locales, en soulignant la manière dont les conflits macro-politiques s'incarnent dans des conflits micro-spatiaux. Il révèle que les crises produisent des recompositions sociales aux effets profonds sur l'accès aux ressources et la reconnaissance des droits fonciers, remettant en question les équilibres anciens et interrogeant la pérennité des régimes traditionnels de propriété.

## ***2.2. Retours ruraux et dépossession foncière : une sociologie des recompositions territoriales et des tensions intergénérationnelles à Semien***

Les retours ruraux observés à Semien à la suite des crises sociopolitiques ont ravivé des tensions latentes autour de l'accès à la terre. Les individus qui avaient quitté les villages, parfois depuis plusieurs décennies, ont revendiqué leurs droits fonciers d'origine, ce qui a déstabilisé les équilibres établis par les occupants restés sur place. Ce mouvement de retour a provoqué des conflits d'usage, mais aussi des formes de dépossession

foncière au détriment des plus vulnérables, notamment les jeunes générations et les groupes perçus comme non autochtones.

Ces dynamiques ont recomposé les territoires d'appartenance, en réactivant des mémoires lignagères et des hiérarchies coutumières parfois instrumentalisées. Ainsi, les rapports intergénérationnels ont été traversés par des oppositions entre droit d'aînesse et revendications de justice redistributive, tandis que les structures locales de gouvernance foncière ont été mises à l'épreuve par des logiques concurrentes d'enracinement et de légitimation.

**Ensemble d'énoncés collectés :** «

*(...) aujourd'hui nous on est revenus de la ville, mais dans notre propre village on n'arrive pas à avoir une petite terre quelque part les étrangers ont tous volé et puis nos parents aussi ont tous vendu »*

Cet énoncé met en lumière une double dépossession, à la fois spatiale et symbolique, résultant d'une mobilité circulaire entre ville et village qui déstabilise les rapports traditionnels d'appropriation foncière. Le retour des autochtones, souvent perçu comme un retour légitime à la terre d'origine, se heurte ici à une réalité socio-territoriale profondément transformée. Cette dissonance entre la revendication d'un droit ancestral et la configuration effective de l'accès à la terre illustre une rupture des continuités territoriales et des logiques d'ancrage historique.

La référence aux « étrangers » comme principaux bénéficiaires de la spoliation foncière s'inscrit dans une mise en récit antagoniste où la figure de l'autre est investie de connotations de dépossession et d'usurpation. Ce discours de victimisation ne relève pas seulement d'une dénonciation empirique, mais opère comme un mécanisme performatif visant à reconstruire un ordre moral de la justice territoriale. L'appropriation foncière devient alors un champ de luttes symboliques, articulant mémoires collectives et stratégies de revendication.

Par ailleurs, la mention que « nos parents aussi ont tous vendu » introduit une problématique interne de fragmentation sociale et d'érosion des solidarités lignagères. Ce constat dénonce une forme de complicité, voire de trahison générationnelle, qui complexifie la lecture binaire autochtones/allogènes. Il met en

exergue les dynamiques endogènes de marchandisation du foncier qui participent à la reconfiguration des rapports sociaux locaux, déstabilisant les régimes traditionnels de contrôle.

Cette dialectique entre dépossession externe et mutation interne souligne la nécessité d'envisager les régimes d'accès à la terre comme des constructions sociohistoriques traversées par des contradictions et des temporalités plurielles. La territorialisation ici ne peut être comprise sans prendre en compte la temporalité différenciée des migrations, les recompositions économiques et les transformations des pratiques foncières, qui redessinent les hiérarchies locales.

En définitive, cet énoncé invite à une réflexion critique sur les mécanismes de légitimation foncière et les modalités de gouvernance territoriale dans un contexte marqué par la complexité des appartenances. Il révèle la coalescence entre processus de marchandisation, fragilisation des solidarités coutumières et tensions identitaires, qui cristallisent un malaise profond quant à la répartition inégale des ressources territoriales et questionnent la pérennité des régimes fonciers traditionnels.

### 3. Discussion

L'enquête a mis en évidence un processus d'érosion progressive du capital foncier, perçu par les acteurs locaux comme une forme insidieuse de dépossession silencieuse. Cette dynamique, loin d'être le fruit d'un seul facteur, résulte de l'articulation complexe entre plusieurs transformations sociales et territoriales. D'une part, la densification résidentielle croissante, induite par l'extension continue des espaces d'habitat, a contribué à une raréfaction tangible des terres disponibles, réduisant significativement les possibilités d'installation ou d'héritage pour les jeunes générations. D'autre part, la délégitimation progressive des hiérarchies coutumières, fragilisées par les critiques internes, les recompositions intergénérationnelles et la montée des revendications égalitaires, a affaibli les mécanismes traditionnels de régulation et de redistribution foncière. Parallèlement, la montée d'une logique marchande latente bien que souvent déniée dans le discours officiel a infiltré les pratiques locales, transformant insidieusement le rapport à la terre en un enjeu spéculatif, où les usages communautaires tendent à céder la

place à des logiques d'appropriation individualisée et monétarisée. Ce triple processus a ainsi nourri un sentiment diffus mais croissant d'exclusion et d'insécurité foncière, notamment chez les acteurs les plus vulnérables, pour lesquels la terre constituait historiquement un socle de reconnaissance sociale et de reproduction économique.

L'érosion du capital foncier observée à Semien s'inscrit dans un processus de désintégration des régimes locaux d'appropriation, que Chauveau (2006) identifiait déjà dans ses travaux sur la transformation des règles coutumières sous l'effet des pressions démographiques et des logiques d'ouverture marchande. À l'instar des résultats de l'enquête, l'auteur montrait que la densification résidentielle aggrave la concurrence foncière, favorisant des formes d'appropriation plus individualisées. Meillassoux (1975), dans une perspective marxiste, aurait vu là une perte de la fonction reproductive de la terre, considérée comme base du pouvoir lignager et de l'intégration sociale des cadets. Les deux convergent sur l'idée que la saturation foncière n'est pas neutre, mais hiérarchisée.

Delville (2010) souligne de son côté que la désinstitutionnalisation des autorités coutumières crée un vide normatif où émergent des régulations hybrides et souvent opaques. Cette analyse fait écho aux tensions relevées à Semien autour de la légitimité des figures de l'autorité foncière, de plus en plus contestées. En revanche, là où Delville décrit un renforcement paradoxal de certains pouvoirs locaux à travers leur insertion dans l'arène foncière, les résultats de l'enquête mettent plutôt en lumière une fragmentation croissante de la régulation foncière et une instabilité normative.

Dans une veine plus critique, Tendler (2002), bien qu'axée sur les politiques de développement, insistait sur le rôle des logiques clientélistes dans la fabrique de l'accès à la ressource. Si votre étude ne documente pas directement les effets des clientélistes, elle confirme cependant l'existence d'asymétries structurelles dans l'accès à la terre, renforcées par des formes de délégitimation silencieuse. Le Roy (1996), quant à lui, parlait d'un "droit négocié", où les droits fonciers sont continuellement renégociés selon les contextes, mais toujours au profit des mieux dotés en capital social, coutumier ou symbolique. Ici encore, la

convergence est forte avec l'idée d'une dépossession silencieuse à travers des formes subtiles d'exclusion différée.

Plus récemment, Losch (2012) a montré que la pression foncière en Afrique subsaharienne s'accompagne d'une recomposition des imaginaires de la terre, désormais envisagée comme capital économique plus que ressource de subsistance. Cette perspective éclaire le basculement que vous décrivez, d'une terre vecteur d'appartenance à un bien susceptible de valorisation monétaire. En cela, l'étude rejoint également les travaux de Sylvie

Ayimpam (2014) sur la monétarisation insidieuse des droits d'usage, notamment dans les villes secondaires africaines, où les discours de gratuité cachent des pratiques tarifées et informelles.

En somme, Durand-Lasserve (2003), à travers ses analyses des marchés fonciers informels, insiste sur les effets de l'occultation des processus marchands, masqués par des rhétoriques coutumières. Cela rejoint avec acuité l'un des constats centraux de l'enquête : le discours officiel de non-marchandisation contraste fortement avec les pratiques quotidiennes de vente déguisée, mettant en tension les représentations collectives et les logiques pratiques.

Cette discussion révèle donc une convergence globale sur les dynamiques de fragmentation normative, de monétarisation insidieuse et de délitement des régimes coutumiers de régulation. Toutefois, certains auteurs insistent plus sur les formes de reconfiguration stratégique des autorités locales (Lavigne Delville), là où vos résultats pointent un affaiblissement sans relais. Ce désaccord suggère une diversité des trajectoires foncières selon les contextes et les temporalités sociales.

## Conclusion

L'enquête a mis au jour les mécanismes par lesquels la pression démographique, loin de constituer une simple variable contextuelle, opère comme un principe structurant de recomposition des régimes fonciers. Dans un environnement marqué par la raréfaction progressive des ressources territoriales, elle a révélé les logiques différenciées de redistribution et de réappropriation de la terre, où s'articulent tensions intergénérationnelles, rivalités statutaires et déstabilisation des

autorités coutumières. Cette dynamique, analysée à travers une approche politico-territoriale et sociologique, éclaire la manière dont l'intensification résidentielle et l'expansion spatiale redéfinissent la légitimité des droits fonciers et génèrent des négociations conflictuelles, ancrées à la fois dans des stratégies identitaires, des mémoires collectives et des rapports de pouvoir localisés.

Sur le plan théorique, l'étude contribue à renouveler les débats sur les régimes fonciers africains en démontrant que les facteurs démographiques ne peuvent être appréhendés isolément, mais doivent être saisis dans leur imbrication avec des logiques sociales, symboliques et politiques. En ce sens, elle déplace les analyses réductrices en proposant une lecture holistique où la densification humaine, loin d'être seulement une contrainte, devient une variable heuristique essentielle pour comprendre la fragmentation des droits et l'affaiblissement des dispositifs traditionnels de régulation. Cette démarche offre ainsi un cadre analytique qui articule recompositions spatiales, différenciation sociale et transformation des modes de gouvernance.

Sur le plan pratique, la portée utilitaire de cette recherche réside dans sa capacité à fournir aux acteurs institutionnels et aux décideurs locaux une grille de lecture fine des tensions socio-territoriales liées à la raréfaction du foncier. En identifiant les logiques conflictuelles et les jeux de pouvoir qui sous-tendent la redistribution des droits, elle propose des pistes d'action en faveur de politiques foncières plus inclusives, sensibles aux spécificités locales et aptes à prévenir l'escalade des conflits. Elle ouvre également la voie à la consolidation d'une gouvernance territoriale plus apaisée, fondée sur la reconnaissance des pluralismes normatifs et la valorisation des mécanismes endogènes de médiation.

Toutefois, certaines limites méthodologiques doivent être soulignées. Le recours prioritaire à une approche qualitative, bien qu'indispensable pour saisir la complexité des logiques locales, restreint la généralisation des résultats à d'autres contextes. De plus, l'accent mis sur les interactions micro-sociales et intergroupes n'a pas pleinement intégré les déterminants macro-structurels tels que les politiques nationales de développement ou les dynamiques économiques globales. Ces limites invitent à une mobilisation future de dispositifs pluridisciplinaires et multi-

échelles permettant de saisir l'articulation entre dynamiques démographiques, reconfigurations territoriales et transformations politico-économiques.

Les perspectives de recherche qui s'ouvrent consistent à interroger davantage les capacités de résilience et d'adaptation des régimes fonciers, en tenant compte des dimensions environnementales et des innovations locales de gestion des tensions. Elles appellent également à explorer les liens entre recompositions foncières et mutations sociopolitiques, afin de mieux saisir l'émergence, la consolidation ou le déclin des formes de gouvernance locale dans les contextes de rareté foncière.

En définitive, cette étude a posé les bases d'une sociologie politico-territoriale renouvelée des régimes fonciers en Côte d'Ivoire, en articulant pression démographique, différenciation sociale et recomposition des régulations spatiales. Elle ouvre ainsi un espace heuristique fécond pour la compréhension des tensions foncières contemporaines dans les sociétés africaines, tout en offrant aux décideurs des instruments de lecture et d'action adaptés à la complexité des réalités locales.

## Bibliographie

- AYIMPAM Sylvie**, 2014. *Économie morale du foncier. Dynamiques transactionnelles et légitimités locales en Afrique de l'Ouest*, L'Harmattan, Paris.
- AYIMPAM Sylvie**, 2014. *Petits marchés de la débrouille à Kinshasa : Une économie morale de la survie en Afrique*, Karthala, Paris.
- BOURDIEU Pierre**, 1980. *Le sens pratique*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- CHAUVEAU Jean-Pierre**, 2006, « Comment peut-on être autochtone ? », *Politique africaine*, n°102, p. 94-125, Karthala / CEAN, Paris.
- CHAUVEAU Jean-Pierre**, 2006, « Transferts fonciers et reproduction sociale dans les campagnes africaines : des trajectoires d'individualisation sous contraintes », in : Chauveau, J.-P. (dir.), *Enjeux fonciers en Afrique de l'Ouest*, Karthala, Paris.
- DURAND-LASSERVE Alain**, 2003. *L'accès des pauvres au*

- foncier urbain : les enjeux du foncier non institutionnalisé*, Banque Mondiale (document de travail), Washington / Paris.
- FOUCAULT Michel**, 1975. *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Gallimard, Paris.
- FOUCAULT Michel**, 1976. *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris. (Tome 1 de *L'Histoire de la sexualité*)
- LAVIGNE DELVILLE Philippe**, 2010, « Acteurs, pouvoirs, droits : quelle approche pour une sociologie politique du foncier ? », in : Lavigne Delville, P. & Le Meur, P.-Y. (dir.), *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ?*, Karthala, Paris.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe**, 2018. *Le développement, une affaire d'experts. Bureaucratisation et gouvernance des politiques de développement rural*, Éditions du Gret, Paris.
- LE ROY Étienne**, 1996. *La sécurisation foncière en Afrique : pour une gestion viable des ressources renouvelables*, Karthala, Paris.
- LOSCH Bruno**, 2012. *Des agricultures africaines en mutation : les défis de l'emploi, de la sécurité alimentaire et des transitions territoriales*, AFD (Agence Française de Développement), Paris.
- LUND Christian**, 2008. *Local Politics and the Dynamics of Property in Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.
- MEILLASSOUX Claude**, 1975. *Femmes, greniers et capitaux*, Maspero, Paris.
- SCOTT James**, 1998. *Seeing Like a State: How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*, Yale University Press, New Haven and London.
- TENDLER Judith, 2002. *Small Firms, the Informal Sector and the Devil's Deal*, Institute for Development Studies, Sussex.